

FORMULE 28
RÈGLE 48, ALINÉA (2)c)

N° de dossier de la Cour d'appel :.....

COUR D'APPEL

ENTRE :

Appelant/Intimé
(Demandeur)

ET :

Appelant/Intimé
(Défendeur)

DEVANT L'HONORABLE

[Le registraire insérera ici le nom du juge.]

[Le registraire insérera ici la date de l'ordonnance.]

EN CABINET

À LA DEMANDE de [l'appellant/l'intimé] ET PAR
CONSENTEMENT,

IL EST ORDONNÉ que

IL EST EN OUTRE ORDONNÉ que

APPROUVÉ QUANT À LA FORME

.....
Avocat de l'appelant

.....
Avocat de l'intimé